

Synthèse du rapport de la Tunisie sur le continuum E/FI

Introduction

La Tunisie a mené ces deux dernières années des réformes successives de ses systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur dans le but de mettre à niveau l'offre de formation, d'en améliorer la qualité et d'ouvrir à une large population d'enfant et de jeunes les services de l'éducation. Ces réformes ont permis d'accroître les taux de scolarisation des jeunes de 6 à 16 ans. Ces taux ont avoisiné les 94% en 2015 sans toutefois pouvoir empêcher le phénomène du décrochage scolaire qui a atteint, en 2012, 9.6% des élèves du collège et 11.2% des élèves du secondaire (voire 11.9% en 2014). Les réformes ont également permis d'augmenter l'offre de formation (100 000 places par an) bien que le décrochage soit resté important (34% des élèves). L'absence de passerelles entre les systèmes d'éducation, de formation et d'enseignement supérieur compte parmi les entraves d'un bon rendement interne des trois sous-systèmes et est considérée comme une des causes du décrochage et de l'abandon.

1. Données de base sur les niveaux d'instruction de la population tunisienne

Evolution du taux de scolarisation net par tranche d'âge(%)

	2005/2006			2015/2016		
	garçons	filles	Total	garçons	filles	Total
Enfants 6 ans	98.9	99.0	99.0	99.5	99.5	99.5
Tranche d'âge 6-11ans	97.0	97.1	97.1	99.0	99.2	99.1
Tranche d'âge 6-16 ans	89.8	90.8	90.3	93.1	95.7	94.3
Tranche d'âge12-18 ans	72.6	77.7	75.1	76.7	85.9	81.2

Taux d'achèvement enseignement primaire, préparatoire et secondaire(%)

	2004/2005			2014/2015		
	primaire	collège	secondaire	primaire	collège	secondaire
promus	92.5	70.4	69.3	98.93	76.1	69.4
Redoublants	5.9	18.7	18.0	0.03	14.7	17.8
Abandons	1.7	10.9	12.7	1.04	9.2	12.8

Le taux de transition vers l'enseignement supérieur est passé de 69,2% en 2010 à 43% en 2015.

2. Données de base en formation technique et professionnelle (FTP)

Nombre global de jeunes en formation professionnelle : ils représentent 5,6% des jeunes de la tranche d'âge des 15/24 ans soit 98 000 jeunes en 2015. Ce nombre a diminué de 2011 à 2015 notamment par manque d'attraction des jeunes pour les spécialités agricoles, le bâtiment et les spécialités de l'artisanat, en raison également de l'arrêt des formations dans les centres publics en restructuration et de l'abandon des jeunes en cours de formation.

Nombre de jeunes formés en résidentiel, en alternance, en apprentissage traditionnel et en apprentissage rénové : sur 98 094 jeunes formés en 2015, 30 122 ont été formés en résidentiel, 42 348 en alternance, 7 300 en apprentissage rénové et 18 325 en apprentissage traditionnel.

Taux de jeunes ni à l'école, ni en formation, ni au travail (les NEET) : le nombre de ces jeunes s'élève à 933 555 et leur taux représente 32,2%. Le taux des femmes de cette catégorie (42,2%) est plus élevé que celui des hommes (22,5%)

3. La déscolarisation et le décrochage dans les cycles de l'éducation

La déscolarisation touche un nombre important de jeunes : 7% des jeunes entre 5 et 14 ans ne sont pas scolarisés et 5,3% d'entre eux encourent un risque de déscolarisation en primaire et au collège. Le taux de décrochage est particulièrement important au secondaire où il est passé de 9,6% en 2000 à 11,2% en 2012. Les décrocheurs sont plutôt issus des familles à revenus limités, des zones rurales et des régions situées à l'intérieur du pays. Les décrocheurs sont plutôt âgés et d'un faible niveau d'éducation.

Les raisons du décrochage en éducation. Elles sont liées à un problème de gouvernance de l'école (trop centralisée), d'offre (absence de préscolarisation et de qualité d'accueil en milieu rural) et de qualité de l'enseignement et de la vie scolaire (manque de formation pédagogique des enseignants et absence d'un encadrement culturel et social).

4. Les raisons du décrochage en formation professionnelle.

Le taux de décrochage avoisine les 33% quel que soit le niveau de formation. Il est d'autant plus important que les jeunes sont âgés, de genre masculin et proviennent de familles d'un niveau social peu élevé. Près d'1 jeune sur 5 n'a jamais assisté aux cours et près de 1 jeune sur 5 abandonne durant les six premiers mois. Les raisons invoquées sont liées au fait d'avoir trouvé un emploi (environ 1 jeune sur 4) ou à des difficultés financières (environ 1 jeune sur 2). 32,3% des décrocheurs s'insèrent immédiatement dans le marché du travail et 14, 4% reviennent en formation professionnelle.

Raisons de l'abandon des inscrits en formation professionnelle

Formation	Comportement	Finances	Emploi	Environnement	Stage	Autre
43.4	38.5	31.1	23.6	20.9	12.2	20.2

ONEQ 2011 : Le décrochage de la formation professionnelle en Tunisie (Raison et parcours professionnels)

5. Mécanismes et stratégies mises en place pour réduire la discontinuité entre éducation et formation et instituer des continuums entre les sous-systèmes éducatifs

Les mesures actuelles et futures pour la remédiation au décrochage et à la déscolarisation dans le système de l'éducation. Le plan quinquennal 2016-2020 a

inscrit la lutte contre l'échec et l'abandon scolaire comme un objectif stratégique de la réforme de l'éducation. Il vise notamment à atteindre les résultats suivants :

- L'encadrement des jeunes en risque de déscolarisation est amélioré ;
- Les mécanismes de réintégration des décrocheurs du système éducatif et de formation sont fonctionnels ;
- Les règlements intérieurs des établissements scolaires et les mesures disciplinaires sont révisés en faveur d'une stratégie de prévention et de traitement curatif du décrochage.

Les mesures actuelles et futures pour la remédiation au décrochage dans le système de formation professionnelle. La stratégie de réforme du dispositif national de formation professionnelle a été déclinée en projets et intégrée au plan quinquennal 2016-2020. Ont été prévues la mise en place d'un programme national de formation et d'intégration des décrocheurs, la création et la mise en place d'un centre national pour la réinsertion des décrocheurs ainsi que le développement des mesures concernant :

- l'orientation professionnelle ;
- l'attractivité des établissements ;
- le développement de l'ingénierie de formation et de la didactique ;
- l'instauration d'un dispositif de formation des formateurs aux métiers de la formation professionnelle.

Les mesures instituant un véritable continuum entre les dispositifs de formation, d'éducation et d'enseignement supérieur. Elles concernent essentiellement :

- la mise en place d'une Instance Nationale de développement des ressources humaines ;
- l'ajustement de la pyramide des qualifications ;
- le développement des capacités de formation en harmonie avec les cartes régionales scolaires ;
- la mise en place d'un système d'habilitation des structures et des établissements de formation ;
- et l'adoption d'un mécanisme de passage effectif entre les trois sous systèmes d'éducation, formation et enseignement supérieur.

Conclusion

La sortie précoce du système scolaire et la discontinuité des itinéraires d'éducation et de formation des jeunes sont perçues comme un facteur de perte des acquis scolaires. Elle favorise ainsi le retour à l'analphabétisme et réduit la capacité des jeunes à acquérir les connaissances et les compétences leur permettant d'accéder au marché du travail. Elle correspond également à un coût social et financier très élevé. Cette situation ne peut être dépassée que par l'instauration d'une complémentarité entre éducation et formation professionnelle et par la mise en place de passerelles entre les sous-systèmes éducatifs, dont la mise en place de mécanismes de professionnalisation et d'apprentissages formels, non formels ou informels.